



Doc. 14213 Part 1  
25 janvier 2017

## **L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (septembre 2015-décembre 2016) et l'examen périodique sur le respect des obligations de l'Autriche, de la République tchèque, du Danemark, de la Finlande, de la France et de l'Allemagne**

### **Amendement<sup>1</sup> n° 7**

Dans le projet de résolution, paragraphe 11.5, supprimer les mots suivants:

«à enquêter de manière effective sur toutes les affaires de violence prétendument motivées politiquement;»

#### *Note explicative*

Toutes les allégations de violences lors du processus électoral mentionnées dans les rapports des missions de suivi ont fait l'objet d'enquêtes effectives et huit personnes ont été condamnées.

#### *Déposé par:*

CHUGOSHVILI Tamar, Géorgie, SOC  
BESELIA Eka, Géorgie, SOC  
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE  
KATSARAVA Sofio, Géorgie, SOC  
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, SOC  
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC  
MAHOUX Philippe, Belgique, SOC  
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC  
TSKITISHVILI Dimitri, Géorgie, SOC

---

1. 2017 - Première partie de session

